



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

**57<sup>e</sup> Session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme,  
4-15 mars 2013**

**Déclaration d'Anita L. DeFrantz, représentante de l'observateur permanent pour le  
Comité International Olympique auprès des Nations Unies**

Madame la Présidente, distingués délégués,

Le Comité International Olympique (CIO) présente ses compliments à la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme (CSW) et est honoré de pouvoir donner son point de vue concernant la question importante de l'éradication et la prévention de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles.

La violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles est endémique à presque toutes les sociétés, et elle prend de nombreuses formes, à la fois physiques et psychologiques. Elle est l'aboutissement d'une dégradation qui se manifeste notamment par la discrimination sexuelle, les injures à caractère sexuel et le harcèlement sexuel. Éradiquer la violence contre les femmes et les jeunes filles nécessite d'éradiquer les attitudes discriminatoires qui tolèrent voire encouragent celle-ci.

Le sport peut aider. Les Nations Unies et d'autres organisations internationales ont reconnu le pouvoir du sport comme instrument en faveur de l'égalité hommes-femmes. Le Programme d'action de Beijing, adopté en 1995 lors de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale des Nations Unies sur la femme, a déclaré que le sport et l'éducation physique pouvaient aider à développer une éducation et une formation non discriminatoires, à renforcer les programmes qui font la promotion de la santé des femmes et à éliminer la discrimination à l'égard des filles dans l'éducation, le développement des compétences et la formation.

Malheureusement, le sport n'échappe pas au problème de la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles ni aux comportements qui encouragent celle-ci. Ces actes de violence sont perpétrés par des inconnus ou des connaissances, des personnes d'autorité ou des membres de la famille, et ce, à la maison, sur le lieu de travail et dans le milieu éducatif. Ils sont également commis dans le monde du sport.

Le CIO est à l'avant-garde des efforts déployés pour éliminer le harcèlement et les abus sexuels dans le sport. Son engagement à cet égard correspond totalement à sa conviction que la pratique du sport est un droit de l'homme qui ne peut être refusé sur la base du sexe, de l'origine raciale ou de l'orientation sexuelle. La Charte olympique stipule que "la pratique du sport est un droit de l'homme. Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte." La violence sexuelle est aussi un immense affront aux valeurs olympiques que sont le respect et l'amitié.

C'est pourquoi le CIO a créé la commission femme et sport en 1995. Cette commission reconnaît depuis longtemps que la menace du harcèlement sexuel, des abus et de la violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles dissuade ces dernières de faire du sport, voire leur



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

interdit totalement cette pratique. Relevant le défi, la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale du CIO sur la femme et le sport en 2000 a demandé instamment aux organisations sportives d'élaborer des politiques pour lutter contre le harcèlement sexuel, politiques qui comprennent des codes de bonne conduite pour les athlètes, entraîneurs et dirigeants sportifs. Ces conférences mondiales sur la femme et le sport sont organisées tous les quatre ans par le CIO et constituent un forum d'échange pour des experts de tous les secteurs de la société afin qu'ils puissent faire part de leurs idées sur la promotion de l'égalité des sexes dans et par le sport.

En 2006, la commission médicale du CIO a tenu une conférence internationale réunissant des athlètes, entraîneurs, psychologues, sociologues, psychiatres et autres experts du sport afin d'examiner la documentation scientifique disponible et d'adresser des recommandations pour prévenir le harcèlement et les abus sexuels dans le sport et préconiser une intervention précoce en la matière. La déclaration de consensus qui en a résulté a confirmé que le harcèlement, la violence et les abus sexuels dans le sport sont imputables aux mêmes causes que dans la société en général, et qu'ils ont le même impact dévastateur sur les victimes. Les relations étroites entre les athlètes et leurs entraîneurs ainsi que d'autres personnes d'autorité dans le sport, et l'intimité forcée dans les vestiaires ou durant les compétitions à l'extérieur de la ville augmentent la vulnérabilité des athlètes d'élite

Les stratégies de prévention du harcèlement, de la violence et des abus sexuels dans le sport reflètent les meilleures pratiques dans d'autres secteurs de la société. Une prévention efficace commence par l'information et une politique de tolérance zéro qui s'étend aux actes de bizutage, injures, intimidations et autres manifestations de discrimination à caractère sexiste. Pour être vraiment efficaces, les efforts visant à prévenir la violence doivent également cibler les attitudes et comportements discriminatoires qui contribuent à créer le climat de violence.

Le Code d'éthique du CIO interdit expressément "tout harcèlement", qu'il soit "physique, professionnel ou sexuel". Par ailleurs, le CIO a appelé toutes les organisations sportives à mettre en place des politiques et procédures visant à prévenir le harcèlement et les abus sexuels, et à veiller à leur application. Ces procédures devraient comprendre la formation des entraîneurs, dirigeants et autres personnes d'autorité dans le sport afin de sensibiliser davantage au problème et à la nécessité d'y faire face. Il est absolument essentiel d'informer les athlètes et leurs familles, et de leur donner les moyens d'agir contre les auteurs de ces actes.

L'égalité des sexes était une priorité du Congrès olympique tenu à Copenhague en 2009. Le Congrès, auquel ont participé des représentants de toutes les composantes du Mouvement olympique, avait exhorté les organisations sportives à faire de la promotion de l'égalité des sexes dans et par le sport une priorité.

Le CIO œuvre également à donner aux femmes et aux jeunes filles les connaissances et outils dont elles ont besoin pour faire face à ces menaces. Les nouveaux Jeux Olympiques de la Jeunesse, qui associent le sport à un programme culturel et éducatif, sensibilisent les jeunes athlètes au harcèlement et aux abus sexuels, et encouragent le débat autour de l'image corporelle et des troubles alimentaires. Des programmes similaires ont été élaborés pour les



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

athlètes adultes et tous les outils sont disponibles en permanence sur le site web du CIO, [www.olympic.org](http://www.olympic.org).

Le CIO ne travaille pas seulement à l'élimination du harcèlement, des abus et de la violence dans le sport. Il cherche aussi à éradiquer ces problèmes dans la société.

Les Jeux Olympiques permettent aux athlètes féminines de défier, sur la scène mondiale, les stéréotypes liés au sexe depuis 1900, longtemps avant que les femmes n'obtiennent le droit de vote dans la plupart des pays. Les Jeux Olympiques tenus à Londres l'année dernière ont été une étape importante vers la réalisation de l'objectif de l'égalité homme-femme. Avec l'ajout de la boxe féminine au programme, les femmes ont concouru pour la première fois dans tous les sports olympiques

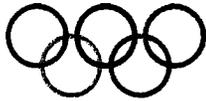
Plus de 44 pour cent des concurrents étaient des femmes. Celles-ci étaient même plus nombreuses que les hommes dans 35 délégations de Comités Nationaux Olympiques (CNO), dont certaines parmi les plus grandes. Avec l'intégration de femmes dans les délégations d'Arabie saoudite, du Qatar et du Brunei Darussalam, tous les CNO ont désormais envoyé des athlètes féminines aux Jeux.

Les olympiennes jouent un rôle de modèle important pour les jeunes filles du monde entier, même celles qui n'ont pas l'intention de poursuivre une carrière sportive. Certaines athlètes reviennent des Jeux en héroïnes nationales dans des pays qui célèbrent rarement les exploits des femmes. Les olympiennes prouvent que les jeunes filles peuvent dépasser les attentes de la société et réaliser leurs rêves en dépit des obstacles qui leur sont dressés.

Le CIO donne d'autres modèles qui sont source d'inspiration pour les femmes et les jeunes filles en remettant chaque année le Trophée "femme et sport" à des personnes qui ont apporté une grande contribution à la participation des femmes dans le sport et dans l'administration sportive

Le CIO s'engage aussi activement à promouvoir le sport de masse pour les femmes et les jeunes filles. Ces dernières n'ont pas besoin de devenir athlètes olympiques pour connaître les bienfaits du sport. Le sport est un excellent moyen d'assurer l'égalité. La race, le revenu, la classe sociale, la religion et d'autres facteurs qui peuvent être des éléments déclencheurs de la discrimination n'ont aucune importance sur le terrain. Pratiquer une activité sportive favorise la confiance en soi et la prise de décision. Cela encourage l'autodiscipline et procure un sentiment d'accomplissement.

Le CIO offre une aide technique et financière aux plus de 200 Comités Nationaux Olympiques pour soutenir des programmes communautaires en faveur de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles et encourager leur participation au sport à tous les niveaux, en tant qu'athlètes, entraîneurs et dirigeantes. Le CIO travaille également avec des entités en dehors du monde du sport, notamment les Nations Unies, des gouvernements, des organisations non gouvernementales et d'autres membres de la société civile, afin d'utiliser le sport comme un outil en faveur de l'autonomisation.



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

Depuis qu'il a obtenu le statut d'observateur auprès des Nations Unies en 2009, le CIO a élargi et renforcé ses partenariats avec les agences et programmes onusiens. Il propose notamment des projets qui utilisent le sport pour promouvoir l'égalité hommes-femmes, qui est un des objectifs du Millénaire pour le développement. Un projet avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ciblait la violence à l'égard des femmes en Ouganda, avec un programme sportif pour les jeunes hommes et femmes qui encourageait le jeu d'équipe et la coopération. L'initiative comprenait des séances interactives qui associaient pratique du sport et formation afin de sensibiliser le public et décourager la violence sexuelle. Des initiatives similaires ont été lancées au Panama, au Venezuela et au Kenya.

Le sport a un rôle important à jouer dans la prévention de la violence contre les femmes et les jeunes filles. Mais il n'est pas la seule réponse. Il n'y a pas de solution unique au problème généralisé de la violence à caractère sexuel. Éradiquer et prévenir la violence contre les femmes et les jeunes filles nécessitera de déployer tous les moyens disponibles, y compris le sport. Il faudra davantage de coopération et de partenariats entre les personnes et les organisations, et un engagement en faveur de cette cause. Il faudra une aide de la part des gouvernements et des établissements d'enseignement.

Le Comité International Olympique s'engage à cet égard. Il continuera de travailler au sein du mouvement sportif et avec des partenaires extérieurs au sport pour promouvoir l'égalité hommes-femmes et éradiquer le harcèlement, la violence et les abus sexuels.